

Charte d'engagement

au bon usage de la messagerie sécurisée APICRYPT®

La messagerie médicale sécurisée est un outil qui permet d'améliorer la qualité des soins, en facilitant l'import des données médicales dans les logiciels de gestion de dossier patient.

Tout est automatisé et vos dossiers sont documentés en quelques clics, ce qui vous offre un gain de temps considérable et vous permet de recentrer votre énergie vers votre véritable vocation : le soin.

L'objectif de cette charte est de vous rappeler les quelques règles à respecter pour simplifier les échanges avec vos confrères.

Les courriers que vous envoyez sont destinés à être intégrés dans les dossiers médicaux de vos correspondants. Or, les outils de réception sont très divers et pour éviter les erreurs de transmission, il convient de respecter les principes ci-après :

ART 1. JE ME LIMITE AUX COMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES.



La messagerie électronique sécurisée sert avant tout à intégrer les données dans le dossier médical. C'est sa fonction première et exclusive. Les communications privées n'ont vocation ni à être sécurisées, ni intégrées dans un logiciel métier.

ART 2. JE NE FAIS PAS D'ENVOI GROUPÉ.



Utiliser APICRYPT® pour faire des envois groupés à d'autres apicrypteurs est proscrit. Ce genre de message peut être assimilé à un SPAM dans la mesure où il s'agit d'un message non désiré et qui risque de bloquer les logiciels de vos correspondants. Pour exemple : l'invitation à une réunion/formation, un questionnaire de thèse, un changement d'adresse ou de mode d'exercice...

Les incidents techniques impliquant l'envoi en nombre de messages non désirés seront également considérés comme des SPAMS.

ART 3. JE PRIVILÉGIE LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION DANS LE CORPS DU MESSAGE.



Il est important de privilégier l'envoi dans le corps du message. L'intégration et l'exploitation de la donnée de santé doivent être facilitées au maximum. L'utilisation de pièces jointes non conformes ou non exploitables pour le logiciel métier de mon correspondant doit donc être évitée.

ART 4. JE REMPLIS CORRECTEMENT MON MESSAGE.



Si j'utilise le format dit HPRIM, je m'engage à remplir correctement l'en-tête de message en indiquant au minimum les nom, prénom et date de naissance du patient. Ces informations permettront une intégration facile dans les dossiers médicaux respectifs.

J'ai la possibilité d'utiliser les formats d'échanges de données préconisés par les pouvoirs publics lorsque le destinataire en émet le souhait. Cependant, si celui-ci n'est pas en capacité de recevoir ma correspondance, l'échange n'aura aucun intérêt pour la bonne prise en charge du patient.

ART 5. JE PENSE À VÉRIFIER MES MESSAGES AVANT ENVOI.



Les messages doivent être vérifiés avant envoi, même s'il ne s'agit que de l'envoi de comptes-rendus.

À noter : en cas d'erreur dans l'adresse email de votre correspondant, un message électronique vous sera envoyé pour vous signaler l'incident.

Je m'engage à respecter et à faire respecter, par mes utilisateurs, mes partenaires, mes clients, mes collaborateurs, mes adhérents, mes sous-traitants, les articles de la charte précités.

Nom Prénom

Fait le à

Référence dossier Signature

→ Cette charte devra être retournée complétée et signée via le site internet : www.apicrypt.org
Cliquez sur « contact » puis « service administratif » et « déposez vos fichiers ».